

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal **TASCHÉREAU**, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. **GOSSELIN**
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1891

SOMMAIRE :

La Sainte Famille, 373.—Lettre pastorale sur la question des écoles, 374 —
Chronique de la " *Semaine Religieuse* ", 374.—Le Frère Didace, Récollet, 378
—Mgr Bégin et M. l'abbé Rouleau à Rome, 380.—A propos des romans, 380.
—Mgr J. Deruaz, 381.—Portrait du R. P. Beaudevin, 382 —Nécrologie, 383.
—Le mouvement de la population de 1871 à 1881, 383.—Petite chronique,
383.

FÊTES DE LA SEMAINE

Dimanche, 12	avril	—Ste Famille.
Lundi, 13	"	—S. Herménégilde.
Mardi, 14	"	—S. Justin.
Mercredi, 15	"	—Férie.
Jeudi, 16	"	—S. Sacrement.
Vendredi, 17	"	—S. Anicet.
Samedi, 18	"	—Imm. Conception.

Restaurateur de Robson.



Marque de Commerce.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout — 50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.
Joliette, P. Q., Canada.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h., 6h., 7 h., 8h.—Grand'messe à 10h.; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.— Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6 et 7 h.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

LA SAINTE FAMILLE

Nous ne voulons pas laisser passer la fête de la Ste Famille, que nous célébrons dimanche prochain, sans dire un mot de " l'Association en l'honneur de la Sainte Famille " que Léon XIII a bénie et encouragée en décembre dernier.

L'association a pour but de renouveler la société par la sanctification des foyers domestiques. Elle fut fondée en 1861 par le P. Francoz, S. J.; approuvée par un bref de Pie IX en 1870; enrichie d'indulgences, et n'a cessé depuis de se développer.

La pratique essentielle de l'association et suffisante pour gagner les indulgences, consiste à faire chaque jour en famille au moins la prière du soir, devant l'image de la Sainte Famille, et à terminer la prière par cette invocation qui porte 200 jours d'indulgences: " O Jésus, Marie, Joseph, éclairez-nous, secourez-nous, sauvez-nous!" Les associés sont invités à faire quelquefois durant l'année, devant le tableau, une consécration de leur famille à la S. Famille, en se servant de la formule composée par Léon XIII.

Il a été donné à l'association un cardinal protecteur, et depuis lors elle a sa direction supérieure à Rome. Cependant elle conserve son siège principal dans la maison de Lorette, choix qui a été confirmé, le 15 juillet 1877, par un décret de l'évêque de Lorette. Ainsi toutes les familles vont s'unir en quelque sorte dans la maison même qu'habitait autrefois la plus sainte des familles.

L'association s'établit dans chaque famille en particulier par l'installation de l'image de la sainte Famille. Tous les membres de la maison participent aux avantages, lorsqu'au moins deux ou trois d'entr'eux sont fidèles à la pratique de la prière du soir. Dans les paroisses, l'œuvre peut être fondée par l'initiative du curé.

Les avantages de l'association sont :

Pour la famille: 1o le retour et le maintien de la prière du soir en commun et, comme conséquence, le devoir de la prière rendu habituel à cette grande masse du peuple qui sans cela perdrait de plus en plus l'habitude de prier, même isolément ; 2o le secours de toutes les grâces que la prière obtient, et sans laquelle il n'y a plus ni religion véritable, ni salut à espérer ; 3o la réforme de la famille chrétienne, sous le regard et la protection du grand modèle que Dieu lui a donné ; 4o un moyen puissant et sûr d'attirer le ciel dans la famille et la famille au ciel.

Pour la paroisse, l'association y ramène et en maintient la ferveur.

Le culte et l'association de la sainte Famille se présentent donc à nous avec la marque d'une dévotion vraiment catholique, et un caractère tout particulier d'opportunité.

Lettre pastorale sur la question des écoles

La lettre pastorale des archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa, au sujet de la question des écoles dans la province de Manitoba, a été lue dimanche dernier dans les églises de la ville de Québec, et le sera dimanche prochain dans les autres églises du diocèse. Cette lettre rappelle les principes qui régissent les rapports entre l'Eglise catholique et les écoles où les enfants reçoivent avec l'instruction primaire, les premières leçons de la morale chrétienne. Elle en réclame l'application au nom de l'Eglise, et dit que c'est un devoir pour tous de prier, de travailler, chacun dans sa sphère d'action, pour que justice parfaite soit rendue, et cela sans troubler la paix qui est si nécessaire à la prospérité de notre pays.

Chronique de la "Semaine Religieuse"

L'évêque et les jésuites de Tananarive (1) viennent d'être condamnés par le tribunal consulaire à 1000 francs d'amende et 10,000 francs de dommages envers les francs-maçons, sur une plainte en diffamation. Voici le sommaire des faits. Apprenant la fondation d'une loge maçonnique à Tananarive, les missionnaires catholiques crurent devoir prémunir les fidèles en faisant lire à l'église la bulle *Humanum genus*. Peu après, les francs-ma-

(1) Tananarive est une mission catholique de Madagascar.

çons de l'endroit répondaient en publiant une grande pancarte où ils prétendaient donner les principes de la franc-maçonnerie. Pris à partie, les missionnaires répliquèrent par une petite brochure qui disait ce que veut et ce que fait la franc-maçonnerie et qui concluait en recommandant aux Malgaches de ne jamais entrer dans la secte. Se prétendant diffamés, huit membres de la loge intentèrent un procès en diffamation. Faire connaître les enseignements du chef de l'Eglise est un délit suivant les francs-maçons, comme c'est un délit, suivant certains *catholique romains*, de mettre en garde contre les livres à l'index et autres mauvais livres mis à la disposition du public. L'évêque et les jésuites en appellent naturellement de ce jugement inique, qui sent le franc-maçon à cent lieues à la ronde.

Le R. P. Castelein de la Compagnie de Jésus a prononcé dans la chapelle du Collège S. Michel de Bruxelles, l'oraison funèbre du prince Baudoin. Il est presque impossible de retracer, en termes plus élevés et plus vrais, la vie si belle et si pure, si laborieuse et si chevaleresque de celui que la Belgique entière pleure en ce moment. Il est difficile de trouver parmi les familles royales contemporaines ou anciennes, un prince ayant affirmé sa foi aussi noblement, un prince ayant eu une notion aussi élevée de ses droits, une vue aussi claire de sa mission que ce pieux jeune homme qui, naguère encore, était l'espoir de la patrie, l'orgueil de sa race et la joie de tous les siens. Son âme, le fait est incontestable, était toute pénétrée de religion, d'honneur, de loyauté, de bonté et de patriotisme, et cela, à un âge où tant d'autres nés sur les hauteurs sociales, sacrifient tout aux distractions mondaines. Aussi, nous ne savons de quel milieu se sont élevées dernièrement les accusations ignobles qui ont poursuivi dans sa tombe ce héros chrétien, et dont le correspondant d'un journal québécois s'est malheureusement fait l'écho inconscient. On dirait que la suprême volupté de certaines gens est de jeter sur les âmes innocentes et virginales l'ordure qui les couvre. Non, le prince Baudoin n'était pas un autre prince Léopold !

Une mort moins regrettable et aussi moins consolante, c'est celle du Prince Napoléon, cousin de l'ex-empereur. Il semble être mort dans l'indifférence qu'il a toujours professée. A qui voyait de près, dit-on, et pour la première fois le prince Napoléon, cette figure produisait grand effet. C'était comme une évocation du géant, à tel point que plusieurs fois des visiteurs en ont été absolument treublés. Il valait mieux, paraît-il, que la destinée qu'il s'est faite, s'il valait moins que celle qui lui avait été faite

par Dieu. Intelligent à un haut degré, il était maladroît à un degré égal, et naviguait sans boussole, comme le démontrent ses nombreux coups d'épée dans l'eau. Paul de Cassagnac l'avait baptisé d'un nom qui restera : Jérôme-Egalité. C'en est fait du Bonapartisme qui compte moins que jamais en France, depuis la mort du Prince impérial. Il y a encore des napoléoniste, mais le nombre va diminuant tous les jours.

Le programme du cardinal Lavignerie recueille sans cesse de nouvelles adhésions. Les évêques, surtout depuis que le cardinal archevêque de Paris a indiqué le devoir politique et social de tout catholique à l'heure actuelle, viennent tour à tour se ranger sous le nouveau drapeau, et déclarer qu'ils acceptent le mot d'ordre. Il est donc permis d'espérer que l'entente va se faire. Du moment que les officiers seront unis et accepteront la même tactique, l'accord se fera facilement parmi les soldats. L'union de toutes les forces vives ne peut manquer de relever la France de ses humiliations, et de briser le cercle des lois antireligieuses qui lui laissent à peine un souffle de vie chrétienne. Nous ferons remarquer que si le langage du cardinal Richard vise spécialement la France, il n'en contient pas moins, à l'adresse des catholiques du monde entier, des conseils qui méritent d'être médités. En effet la pensée maîtresse qui illumine ces paroles, aboutit à dégager la cause de l'Eglise de tous les *accidents*, de toutes les *contingences politiques et dynastiques*, de nature à la circonscire et à l'amoinrir. Partout, les luttes qui réclament le concours et le dévouement des catholiques, dépassent infiniment les formes de gouvernement et les purs dissentiments de parti. Dans tous les pays du monde, sous toutes les latitudes, en dépit des régimes politiques les plus dissemblables, quels que soient les partis au pouvoir, la lutte est entre l'Eglise d'un côté et la franc-maçonnerie de l'autre. L'Eglise poursuit l'extension et la consolidation universelle du Christianisme, les sectes maçonniques s'acharnent à sa destruction universelle. C'est entre ces deux pôles que se déroule l'histoire contemporaine et que se préparent les destinées de l'avenir. Ceux qui ne se mettent pas à ce point de vue en étudiant l'histoire contemporaine, n'en comprennent pas un traitre mot. Un chrétien baptisé doit confesser, pratiquer et défendre la foi, non seulement dans l'intimité de la vie domestique, mais au milieu même des agitations de la vie publique. Le croyant ne saurait vraiment servir Jésus-Christ, si le citoyen le méconnaît. Il ne veut pas se l'avouer, mais il appartient à la classe des apostats. La cause de l'Eglise prime toutes les convictions et toutes

les traditions purement politiques. Ces prédilections et ces attaches peuvent être légitimes, excellentes, et l'Eglise n'oblige personne à y renoncer. Elle demande seulement, et ce n'est que juste, de se souvenir qu'elle est notre Reine et notre Mère, que sa liberté sainte mérite l'absolue prééminence des droits de Dieu, et que l'Evangile doit être accepté partout comme la charte de l'humanité. Ah ! si les catholiques du monde entier pouvaient une bonne fois comprendre cette vérité, élémentaire après tout.

Quelques détails sur le pèlerinage qui a eu lieu à Goa, le 3 décembre dernier, à l'occasion de l'exposition solennelle du corps de S. François-Xavier. A l'annonce de cette fête qui a lieu tous les 12 ans, l'Inde toute entière est en émoi, et des milliers de pèlerins se mettent immédiatement en route. Goa, qui auparavant ressemblait à un vaste cimetière, reprend vie, les églises sont réparées et décorées, les rues où croissaient les chardons et les épines, sont mises en état de circulation, des bâtiments en toile ou en feuilles s'improvisent de tous côtés, le son joyeux des cloches mêle ses accents aux détonations des canons, des flots de pèlerins arrivent comme la marée montante. Le nombre total pendant cette fête de 27 jours a été, cette année, de 300,000. La messe pontificale a été célébrée, le premier jour, par l'archevêque de Goa, avec pompe et solennité, et le panégyrique du Saint a été prononcé par Mgr Ferreiro, évêque de Cochin. La messe pontificale terminée, il y a eu procession solennelle de la châsse renfermant les restes précieux du grand apôtre, à la suite de laquelle le patriarche et le gouverneur munis chacun d'une clef en or, ouvrent le reliquaire, et alors apparaît le corps de l'illustre apôtre des Indes et du Japon.

Le Saint est revêtu d'une chasuble, en sorte que la tête seule est découverte. Cette tête est desséchée, la peau de couleur très brune, les joues sont creuses, et la taille est au-dessous de la moyenne. Voici comment un missionnaire de la Congrégation de S. François de Sales d'Annecy décrit les restes de cet apôtre : " Saint François-Xavier me parait avoir été de taille plutôt petite, car le corps actuellement ne mesure guère que 4½ pieds. La tête est grosse ; plus de cheveux. ni de barbe ; quelques plaques noires semblent indiquer qu'il y a encore la racine des cheveux. Les yeux sont enfoncés, et j'ai tout lieu de croire qu'ils n'existent plus. La partie inférieure du nez manque. Le tout est recouvert de peau desséchée. La tête ressemble assez à une tête de mort ordinaire ; mais, en la contemplant, on n'éprouve point de répulsion ; au contraire, on respire le bonheur, on sent que la sainteté plane au-dessus de cette dépouille sacrée. Les reliques,

dans leur état actuel, sont certainement une conséquence du miracle qui a duré pendant plus de 200 ans. Mon humble opinion est que le corps saint a commencé à se dessécher au moment où les Jésuites ont été chassés de Coa." A 12 ans maintenant la prochaine exposition.

Le Frère Didace, Récollet

Justus ut palma florebit.

Le juste fleurira comme le palmier.

(Suite)

Voici maintenant un résumé des procès-verbaux des miracles attribués au Frère Didace et dressés en grande partie par le Grand Vicaire Charles Glandelet chargé par Mgr de Saint-Vallier de prendre les informations nécessaires pour les constater juridiquement :

AUX URULINES DE QUÉBEC

Le 24 octobre 1699, l'année même de la mort du Frère Didace, M. Charles Glandelet V. G., alla faire, par ordre de Mgr de Saint-Vallier, une enquête aux Ursulines de Québec où, disait-on, deux guérisons miraculeuses avaient été opérées par l'intercession du Frère Didace, et voici ce qu'il constata :

Une sœur de chœur, du nom de Rose de Sainte-Catherine, s'était démis le bras droit à l'âge de huit ans, en tombant sur la glace, et se l'était encore démis au bout d'un an. Depuis ce temps elle était toujours demeurée incommodée et souffrante sans pouvoir recevoir aucun soulagement de la part des médecins. Depuis plusieurs mois surtout elle souffrait beaucoup et ne pouvait presque plus se servir de ce bras. Au sentiment du célèbre médecin Sarrazin, la guérison était très-difficile. Voyant cela, la sœur Saint-Paul, sœur converse, lui conseilla d'avoir recours aux prières et à l'intercession du Frère Didace, lui citant en même temps plusieurs guérisons miraculeuses attribuées à ce saint religieux. Mais la sœur Rose de Sainte-Catherine rejeta cette proposition en disant d'un ton railleur qu'elle n'avait confiance que dans les saints canonisés. Elle ne fut pas longtemps sans regretter ce qu'elle venait de dire, car bientôt elle ressentit dans son bras malade de grandes douleurs inaccoutumées qui lui firent croire que c'était là une punition de son incrédulité et elle se sentit inspirée d'invoquer le Frère Didace. Elle en parla au Père Joseph Denis, son oncle, qui la blâma de son incrédulité, et lui conseilla, pour réparer sa faute, de mettre sa confiance en son intercession et de dire pendant quelque temps la prière *obsecro* qu'il récitait tous les jours en l'honneur de la Sainte Vierge. Elle le fit pendant quinze jours, pendant lesquels elle sentit ses douleurs diminuer

notablement, puis elle mit à son bras malade une dizaine du cha-pelet du Frère Didace pendant quinze autres jours, et au bout de ce temps elle fut parfaitement guérie.

Le même jour et au même lieu, M. Glandelet constata la guéri-son miraculeuse d'une jeune fille pensionnaire, âgée de 14 ans, du nom de Marie-Anne-Geneviève-Angélique Robineau de Bécancourt. Cette jeune fille souffrait beaucoup d'une enflure au genou qui l'empêchait de marcher et les remèdes des chirurgiens, appliqués depuis huit jours, n'avaient pas pu soulager la douleur qu'elle éprouvait. La même sœur converse Saint-Paul, qui avait une grande dévotion au Frère Didace, l'engagea à se recommander à ce saint religieux et à dire pendant neuf jours 3 *Pater* et 3 *Ave* pour remercier Dieu de ce qu'il avait fait à son serviteur et à l'inten-tion aussi d'obtenir par son intercession la guérison de son mal. Elle Robineau se sentit aussitôt remplie d'une grande confiance et apercevant dans les mains de la sœur Saint-Paul un petit livre de l'imitation de Jésus Christ, qui avait servi à ce dévot religieux pendant plusieurs années, elle la pria de le lui appliquer sur son genou. Ce que n'eût pas plutôt fait la sœur Saint-Paul que Elle Robineau ne sentit plus de mal et qu'elle fut si parfaitement guérie que, deux heures après, elle marchait et faisait son ouvrage comme à l'ordinaire.

EN 1703

Le 24 sept. 1703 M. Louis Geoffroy, vic.-gén. prêtre de St-Sul-pice et alors curé de Champlain, fit une enquête dans la sacristie des Récollets, aux Trois-Rivières où les guérisons miraculeuses suivantes furent constatées :

Elle Michelle Godefroy de Lanctot, fille du Major et Comman-dant des Trois-Rivières, ayant eu une maladie aiguë de quatre ans, pendant laquelle elle n'avait pu se coucher sur son lit, ni prendre de nourriture sans grande douleur, fut parfaitement guérie le dernier jour d'une neuvaine qu'elle fit pour obtenir le secours du Frère Didace.

Elle Catherine le Pelé, ayant sur une jambe un érysipèle, au quel les médecins n'avaient pu apporter aucun remède, fut parfai-tement guérie après avoir invoqué le Frère Didace et s'être enve-loppé la jambe avec le bandage dont il s'était servi pendant la maladie qui le conduisit à la mort.

Une femme, du nom de Magdeleine Beaudoin, ayant été affligée, pendant plus d'un an, d'un grand mal de poitrine qui lui causait de graves douleurs toutes les fois qu'elle était obligée de prendre de la nourriture, fut parfaitement guérie après une neuvaine qu'elle avait fait faire au Frère Didace par le Père Alexis, Récollet.

(A suivre.)

 Mgr Bégin et M. l'abbé Rouleau à Rome

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Chicoutimi a été admis en audience privée, auprès de Sa Sainteté le 23 mars dernier.

Le Saint Père s'est informé jusqu'à dans les plus petits détails du diocèse de Chicoutimi : Il a exprimé la plus vive satisfaction en apprenant les progrès de la religion dans ce nouveau diocèse, qui vient à peine de voir le jour ; Il a formulé des vœux ardents pour que l'Italie et l'Europe entière rentrent dans ces sentiers chrétiens où le peuple du Canada marche si allègrement.

Sa Sainteté a exprimé particulièrement le désir de voir les RR PP. Trappistes s'établir au Lac St-Jean ; et Elle a accordé une bénédiction toute particulière à cette belle œuvre.

M. l'abbé Rouleau a été également favorisé d'une audience privée auprès de Sa Sainteté. Le Saint Père a été très satisfait en entendant dire de nouveau que le Gouvernement canadien a confié au clergé la direction des écoles normales dans la Province de Québec.

Sa Sainteté a béni d'une manière spéciale les élèves de l'Ecole Normale et les orphelins des Sœurs de la Charité, qui depuis de longues années sont l'objet d'une attention particulière de la part de M. l'abbé Rouleau.

 A PROPOS DE ROMANS

Les conciles de Québec se prononcent-ils quelque part sur les productions romantiques et donnent-ils une direction sur cette question ?

Certainement. Nous n'avons qu'à ouvrir le quatrième concile de Québec, à la page 200, pour voir ce que les Pères de ce concile pensent de ces sortes de productions, et pour connaître la direction qu'ils donnent sur cette importante question.

1o Que pensent-ils des romans en général ? Ils déclarent que les romans doivent, sans aucun doute, être rangés le plus souvent au nombre des livres mauvais et condamnables. (Page 200).

2o Ne font-ils pas une distinction entre romans et romans ?

Oui, ils distinguent les romans impies, obscènes, et les romans d'amour. (Page 200).

3o Que disent-ils des romans impies et obscènes ?

Ils déclarent que ces romans sont défendus et par le *droit naturel* et par le *droit ecclésiastique*. (Page 200).

40 Quelle ligne de conduite donnent-ils à suivre à l'égard de ceux qui lisent ou retiennent ces romans impies et obscènes ?

Ils avertissent qu'ils faut suivre à l'égard de ceux qui lisent et retiennent ces romans la même ligne de conduite qu'à l'égard de ceux qui, sciemment et obstinément, lisent et retiennent les livres à l'index. (Page 200) (1)

50 Permettent-ils la lecture des romans d'amour ?

Non seulement ils ne la permettent pas, mais ils engagent tous ceux qui ont charge d'âmes à faire tout en leur pouvoir pour détourner leurs ouailles de ces livres *véritablement empoisonnés*. (Page 200).

60 Cette qualification, *véritablement empoisonnés*, se trouve-t-elle dans le texte ?

Certainement.

70 D'après eux les romans d'amour ne valent donc guère mieux que les premiers ?

Les romans d'amour, disent-ils, offrent quelquefois un grave danger à ceux qui les lisent, et surtout aux jeunes gens. Ils renferment le plus souvent un *poison caché* qui est d'autant plus préjudiciable qu'il est plus déguisé. (Page 201).

80 En mettant ses lecteurs en garde contre certaines productions romantiques mises à la disposition des abonnés du *Canada-Revue*, le directeur de la *Semaine Religieuse* de Québec n'a donc fait que se conformer à l'enseignement des Pères du quatrième concile de Québec, et n'a rien exagéré ?

Il n'a fait que se conformer à cet enseignement, et n'a rien exagéré. Ce que nous venons de dire le démontre jusqu'à l'évidence.

Mgr J. Deruaz

Le successeur de Mgr Mormillod, M. Joseph Deruaz, né le 13 mai 1826 à Choulex, dans le canton de Genève, ordonné prêtre le 25 mai 1850, a été vicaire au Grand-Saconnex, près Genève, en 1850 ; curé de Rolle, sur le bord du lac (Vaud), en 1852 ; curé de Lausanne dès 1859 ; il a été fait chanoine honoraire de l'Abbaye Royale de Saint-Maurice en 1881.

C'est un homme extrêmement bon, aimable, très fin, grand et maigre, aux manières aristocratiques et simples à la fois ; il est très estimé de tout le monde.

(1) Nous verrons une autre fois quelle est cette règle de conduite.

PORTRAIT DU R. P. BEAUDEVIN,

Il a été publié dans l'*Etendard* de Montréal, une excellente biographie du R. P. Beaudévin. On la lit avec d'autant plus de plaisir, qu'elle ne ressemble en rien à ces panégyriques ridicules qui commencent pourtant à se faire plus rares. Nous en détachons un passage qui trace le portrait fidèle de cet éminent religieux. Ceux qui l'ont connu le reconnaîtront facilement ; et ceux qui n'ont jamais eu de rapports avec lui, se trouveront à le connaître aussi bien que les premiers.

“Professeur, surveillant, préfet, le P. Beaudévin se fit particulièrement remarquer des élèves par sa fermeté. Facile à accorder une permission, il était inexorable envers qui l'avait prise sans la lui demander. “Rigide comme la règle, pas plus,” c'était sa devise. Il ne l'appliquait à personne plus qu'à lui-même.

“D'aucuns le trouvaient trop sévère. Nous avouons que la vertu de prédilection de saint François de Sales n'était pas précisément la sienne. Si nous en croyons les récits des anciens élèves si nous nous rappelons surtout,—et pour cela pas besoin de récits.—l'aspect de cette figure austère, ces deux yeux noirs dont les regards vous enveloppaient de leur indignation, l'expression d'une physionomie capable de rendre muet le plus crâne des délinquants, il faut bien admettre que certains moments devaient être rudes quand on rendait ses comptes à la préfecture.

“Dans la direction des âmes, c'était chez le Père la même austerité, mais aussi la même droiture, avec plus de paternelle douceur, sans doute ;—les délinquants, là, sont toujours pénitents.

“Il était sage conseiller ; preuve, le grand nombre de ceux qui ont confié leur âme à son zèle. Sa science, sa perspicacité naturelle, l'expérience lui permettait de deviner bientôt un cœur. Il était prudent, et sous une apparence un peu froide, il cachait plus d'indulgence et de sensibilité qu'on ne le croyait. Malgré ces qualités plus douces, nous serions étonné cependant si les habitudes de son confessionnal avaient été autres que ceux qui attendent de leur directeur les lumières pour découvrir le chemin du devoir, se sentant en eux-mêmes, après un bon conseil et la grâce de Dieu, assez d'énergie pour y marcher droit. Ceux dont la dévotion est plus sensible et veut toujours plus s'attendrir, fait mine de s'affaïsser pour être sans cesse réconfortée dans de longues caresses ou par des consolations doucereuses ; celles qui cultivent la sensiblerie, s'attachent aux brimborions, exagèrent des peccadilles, afin de se bercer l'âme dans une enfance perpétuelle et dans les pleurs ; tous ceux et celles là, disons nous, le P. Beaudévin les

avait rarement pour les siens. Ou nous n'y connaissons rien, ou il n'avait pas la vocation particulière pour ce genre de direction. D'ailleurs, elles ne sont pas dru semées les pénitentes que Dieu mène au ciel par ce chemin, où des pailles font trébucher.

“ Comme tous les confesseurs missionnaires, le P. Berudevin devait souvent répondre à des consultations par écrit. Ses lettres étaient courtes, claires, écrites d'une main parfaitement lisible. Dès la première ligne, il en venait au point : la réponse demandée arrivait sans plus de phrase. Tous ses moments étaient à Dieu, et il supposait qu'il en était de même de ceux de ses correspondants.”

NECROLOGIE

Mgr de Charbonnel, second évêque de Toronto, de 1850 à 1860, est décédé à Lyon, le 29 du mois dernier. Prêtre de Saint-Sulpice et ancien professeur de théologie à Lyon, il vint au Canada en 1839. Nommé évêque de Toronto, il fut consacré à Rome par Pie IX lui-même, le 26 mai 1850, et résigna en 1860, puis il entra dans l'ordre des Capucins, à Lyon où il est mort.

Le mouvement de la population de 1871 à 1881

A la veille d'un nouveau recensement, il n'est pas sans intérêt de rappeler la proportion dans laquelle la population avait augmenté, de 1871 à 1881, dans les différentes provinces de la Confédération. Ontario avait augmenté de 18.6% ; Ile du Prince Edouard, 15.8% ; Province de Québec, 14.6% ; Nouvelle-Ecosse, 13 % ; Nouveau Brunswick, 12.4% ; Manitoba, 247.2% ; Nord-Ouest, 211.0%. Il y a donc eu augmentation partout pendant cette décade.

Ajoutons, pour ce qui regarde la Province de Québec en particulier, que sur 65 comtés qu'elle renferme, il y a eu augmentation dans 55 comtés et diminution dans 10.

Le recensement de 1891 nous donnera bientôt les chiffres officiels, qui nous renseigneront sur le même mouvement, de 1881 à 1891.

PETITE CHRONIQUE

A la demande de bon nombre d'abonnés qui nous en manifestent le désir depuis longtemps, dorénavant nous nous chargerons de procurer aux abonnés qui nous demanderont ce service, tout ouvrage annoncé en particulier dans la *Semaine Religieuse*.

Les Quarantes Heures auront lieu à la Ste Famille, I, O, le 12 ; à S. Antonin, le 14 ; au couvent de S. Michel, le 16 ; à Ste Hérodine, le 18.

Les cinq grandes retraites prêchées à St Roch de Québec par les RR. PP. Redemptoristes se sont terminées le jour de Pâques. A l'issue de la grand'messe, le Recorder de Québec a présenté aux prédicateurs et au personnel de la cure les remerciements de la paroisse. Le R. P. de Bonghoie a répondu par quelques remarques très appropriées, puis M. le curé Bélanger a remercié à son tour les zélés missionnaires et leur a présenté un gage de reconnaissance bien mérité.

S. G. Mgr Taché est toujours retenu à Montréal par la maladie.

La Rolandrie, petite colonie établie près de la frontière occidentale de Manitoba, compte actuellement 85 habitants français.

Près de 1000 colons français sont venus s'établir au Canada l'année dernière.

La fondatrice du Carmel de Sydney (Australie), Sœur Marie de la Croix, est décédée, en février dernier. La fondation du premier Carmel dans la cinquième partie du monde est l'œuvre de 14 Carmélites d'Angoulême, parties en 1835.

Le R. P. Racicot, de la compagnie de Jésus, est décédé à Worcester, à l'âge de 51 ans. Il est quelque peu connu à Québec où il a résidé quelque temps.

Le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, se préoccupe d'organiser, pour le mois de septembre prochain, un pèle image à Rome de 20,000 ouvriers, et une réunion à Reims, en 1895, de tous les évêques français, venant célébrer le quatorzième centenaire anniversaire du baptême de la France, en la personne de Clovis.

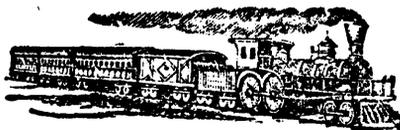
Léon XIII est entré le 2 mars dernier dans sa 82e année.

La Propagande gèrera dorénavant les fonds de la quête du Vendredi-Saint.

M. l'abbé A. Mottard a été nommé vicaire à Almonte, P. O., et M. l'abbé J. Gascon à Ste Bridgitte d'Ottawa.

M. Léon Aubineau, l'un des collaborateurs les plus distingués de l'Univers, est décédé.

M. l'abbé Delisle est transféré du vicariat de Ste Marie de la Beauce à celui de S. Roch de Québec, en remplacement de M. l'abbé G. Brousseau forcé de prendre un repos ; et M. l'abbé Derome est nommé vicaire à Thetford Mines.



CHEMIN DE FER

*** * QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX * ***

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

Commencant *DIMANCHE* le 12 octobre, les trains partiront et arriveront à la *JETÉE LOUISE*, Québec :

TRAINS POUR SAINTE-ANNE :

Laissent Québec la *SEMAINE*, à 7.30 a. m., et 6.30 p. m.

Laissent *STE-ANNE*, à 5.20 a. m. et 2.50 p. m.

LES DIMANCHES :

Laissent Québec, à 7.30 a. m., 1.45 p. m. et 6.00 p. m.

Laissent Ste-Anne, à 5.55 a. m., 12.00 (midi) et 4.00 p. m.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN, Gérant.

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE

PIANOS :

Heintzman & Cie.,

Wm. Bell & Cie.,

Dominion & Cie.,

Decker Bros. N.-Y.,

Schiedmayer, etc.

HARMONIUMS :

Wm. Bell & Cie.,

Dominion & Cie.,

Gornwall & Cie.,

Burdet & Cie.,

Schiedmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS, LE DAVIS (A ENTRAÎNEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Sales) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme) est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

H. A. MARTINEAU

MARCHAND-QUINCAILLIER

11, RUE S.-PIERRE, QUÉBEC

Nous avons toujours en mains : Peintures, vitres, coutellerie, etc. Toute commande, verbale ou par lettre, est exécutée avec la plus grande diligence, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un compte ouvert, ou d'envoyer de l'argent immédiatement. Les membres du clergé sont spécialement invités à nous honorer de leur patronage.

UN ORGUE-HARMONIUM — A BIEN BON MARCHÉ —

DESCRIPTION ET DEVIS, STYLE GOTIQUE, BUFFET EN NOYER NOIR, TUYAUX DE FAÇADE ORNÉS ET DORÉS, SPÉCIALEMENT FABRIQUÉ POUR EGLISES OU CHAPELLES etc. etc. etc. etc.

CONTENU

Deux claviers, un pédalier, 23 registres, 2 pédales, souffleries aux pieds et à la main.

GRAND ORGUE.

Bourdon basse 16 pieds.	Musette 2 pieds.	Bourdon, haute, 16 pieds.
Diapason " 8 "	Voix céleste 8 "	Diapason " 8 "
Principal " 4 "	Voix humaine.	Principal " 4 "

SWEEL ON RECIT.

Seraphine 8 pieds	Clarion, 4 pieds.	Delicante 8 pieds.
Flute magique 2 "	Piccolo 2 "	Cella 16 "
Contre-basson 8 "	Æoline 8 "	Coupleur de pédale.
Coupleur d'octaves,	Diapason forte,	Coupleur de claviers.

PÉDALE DE 30 NOTES

Pédale Violoncelle, Pédale Bourdons.

PÉDALES DE COMBINAISONS

Pédale du grand orgue, Pédale du recit,
Lever souffleur.

M. ALF. HUTCHISON, accordeur d'orgues d'églises et de pianos de la ci-devant maison Bernard & Allaire, est maintenant attaché à notre nouvelle maison, ainsi pour ses services l'on voudra bien s'adresser directement à nous.

BERNARD, FILS & Cie.,

EDITEURS DE MUSIQUE, coin des Rues ST-JEAN et STE-URSULE,
 (En face de Mr. McWilliam, confiseur) Haute-Ville.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS **CHARLAND & Cie.,** LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des Etats Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronnage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement pourvues.

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.